L’avenir des relations UE–États-Unis

2021/2038(INI) - 06/10/2021 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 550 voix pour, 83 contre et 55 abstentions, une résolution sur l’avenir des relations UE-États-Unis.

Les députés ont réaffirmé leur soutien à la coopération et au partenariat entre l’Union et les États-Unis, insistant sur le fait que les relations de l’Union avec les États-Unis reposent sur des valeurs communes telles que la démocratie, l’état de droit et le respect des libertés fondamentales.

Vers un nouveau partenariat transatlantique

Le Parlement estime que l’Union devrait s’efforcer de former avec les États-Unis un partenariat entre acteurs de premier plan, axé sur la poursuite d’intérêts communs. L’Union devrait également développer son **autonomie stratégique** en matière de défense et de relations économiques comme un moyen de poursuivre ses propres intérêts diplomatiques, sécuritaires et économiques légitimes, tout en renforçant le lien transatlantique.

Le Conseil, la Commission et le vice-président de la Commission/haut représentant de l’Union pour les affaires étrangères et la politique de sécurité (VP/HR) sont invités à réaffirmer la pertinence stratégique de la relation transatlantique dans l’optique de :

- redynamiser un ordre international multilatéral fondé sur des règles, avec en son centre le système des Nations unies et le droit international et la consolidation, à l’échelon mondial, de la démocratie et des valeurs démocratiques;

- lutter contre l’influence malveillante et les campagnes de désinformation des régimes autoritaires;

- définir les règles d’un futur numérique et technologique articulé autour de valeurs communes, du développement économique durable ainsi que d’une croissance et d’emplois inclusifs à l’échelle mondiale;

- définir une position coordonnée à l’égard de la Russie et de la Chine et une offre commune d’ investissement dans des projets d’infrastructures conformes à la stratégie de l’Union en matière de connectivité.

Rétablir le multilatéralisme

Les députés ont salué le nouvel engagement des États-Unis en faveur d’un multilatéralisme fondé sur des règles, soulignant qu’il s’agit d’une **opportunité importante de renouer le dialogue avec les États-Unis en tant que partenaire égal**. Ils ont plaidé pour une démarche concertée de l’Union et des États-Unis au sein des Nations unies, notamment en ce qui concerne la réforme de l’ONU en vue de renforcer son efficacité en tant qu’organisation multilatérale.

Les députés ont demandé à l’Union et aux États-Unis de jouer un rôle de premier plan dans le cadre des Nations unies sur le **changement climatique**. Ils ont insisté, dans ce contexte, sur l’importance de la coopération en matière d’énergie propre, de technologies et de produits à faible intensité de carbone, et de la coopération au regard d’autres questions urgentes telles que la non-prolifération, la résolution de conflits et la lutte contre la radicalisation violente et le terrorisme.

Coopération renforcée en matière de commerce international et d’investissements

Soulignant que l'Union européenne et les États-Unis entretiennent la relation économique la plus intégrée au monde, le Parlement a insisté sur la nécessité de travailler main dans la main avec les États-Unis en vue de **renforcer le système commercial multilatéral** et de réformer l'Organisation mondiale du commerce. Il a appelé à mettre en place plusieurs plateformes de discussion permanente, telles que le Conseil du commerce et des technologies et le dialogue conjoint UE-États-Unis sur la politique de concurrence dans le domaine des technologies, car elles contribueront à développer encore le commerce transatlantique.

Le Parlement s'est prononcé en faveur d'une démarche de partenariat entre puissances dirigeantes avec les États-Unis, et notamment à l'adoption d'une **position coordonnée en ce qui concerne la Russie et la Chine,** qui mette l'accent sur la poursuite d'intérêts communs dans le cadre des transformations écologique et numérique.

Relever les défis en matière de sécurité et de défense

Les députés estiment que l'alliance transatlantique reste fondamentale pour la sécurité et la stabilité du continent européen, étant donné que l'OTAN constitue le fondement de la défense collective de l'Europe et un pilier majeur de la sécurité européenne. Ils se disent favorables à un rééquilibrage, au sein des relations transatlantiques, des responsabilités en matière de sécurité et plaident pour **une plus grande autonomie des États membres de l'UE** dans le domaine de la défense afin d'alléger la charge pesant sur les États-Unis.

L'Union et les États-Unis devraient entretenir une coopération étroite non seulement face aux menaces traditionnelles sur la sécurité, mais aussi face aux **menaces émergentes** que sont la supériorité technologique de pays hostiles, les menaces hybrides, les campagnes de désinformation et l'ingérence malveillante dans les processus électoraux. Les députés ont appelé à mettre en place une coopération étroite dans le domaine de la cybersécurité.

Coordination plus étroite en matière de politique étrangère

Le Parlement a rappelé sa proposition de créer un **Conseil politique transatlantique** présidé par le VP /HR et le secrétaire d'État américain pour permettre une consultation et une coordination systématiques en matière de politique étrangère et de sécurité.

Les députés estiment que la Chine n'est pas seulement devenue un rival et un concurrent systémique, mais qu'elle devrait également être un partenaire important dans la résolution de nombreux problèmes mondiaux. Ils sont convaincus qu'une **approche transatlantique commune envers la Chine** est le meilleur moyen pour entretenir une relation pacifique, durable et mutuellement bénéfique sur le long terme avec ce pays.

Afin d'éviter les tensions transatlantiques comme celles qui ont fait suite à la conclusion de l'accord trilatéral sur la sécurité entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie (AUKUS), les députés ont souligné la nécessité **d'explorer les domaines de coopération avec les États-Unis sur la question chinoise**, notamment en ce qui concerne la protection des droits de l'homme et des minorités, l' apaisement des tensions dans les mers de Chine méridionale et orientale, à Hong Kong et dans le détroit de Taïwan.

Déplorant la prise de contrôle violente de **l'Afghanistan** par les talibans à la suite du retrait des forces américaines et européennes et les violations généralisées des droits fondamentaux qui en ont résulté, les députés ont appelé les partenaires transatlantiques à redoubler d'efforts pour favoriser la paix, la stabilité et le progrès à long terme en Afghanistan en apportant un soutien à la société civile afghane et aux défenseurs des droits fondamentaux, notamment aux défenseurs des droits des femmes.

Les députés estiment enfin que l’UE devrait s’engager davantage avec les États-Unis et renouveler le partenariat stratégique lié aux pays du partenariat oriental et des **Balkans occidentaux.**